

## 7 FACE AUX VOLS : RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

**1** Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

**2** Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un anti-vol efficace.

**3** En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

**4** A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.

**5** A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects en **composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

**6** Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

**7** Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie en **composant le 17**.



En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

**LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**